



FORMATION SPÉCIALISÉE DE LA DDFiP DES YVELINES

07/10/2025

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le président,

Au vu des informations disponibles dans le DUERP 2025, il semble que les risques auxquels sont soumis les agents de la DDFiP des Yvelines soient majoritairement les suivants :

- 1- Les Risques Psycho Sociaux pour 27 %
- 2- Les ambiances physiques de travail pour 12 %
- 3- Les Risques liés à l'activité physique pour 11 %

Au vu des dépenses que notre Formation Spécialisée a engagées en 2025, il semble que **les risques liés aux ambiances physiques de travail** et notamment l'exposition aux fortes chaleurs ou au froid, aient fait l'objet d'une attention légitime, sous la forme de radiateurs d'appoints ou de ventilateurs même si la réponse la plus adaptée serait sans doute une meilleure isolation de nos locaux ou des systèmes modernisés de chauffage collectif. Malheureusement, les budgets qui nous sont alloués dans ce sens semblent revus à la baisse d'année en année, au mépris du traitement d'un risque véritablement vertigineux : celui du Réchauffement Climatique.

Concernant les risques liés à l'activité physique, il semble que le travail de l'équipe de prévention et de tous les acteurs de la sécurité au travail portent leurs fruits, puisque seulement 13 accidents du travail sont à déplorer en 2025 contre 30 en 2024.

Concernant les **Risques Psycho Sociaux**, il semble cependant que nos marges de progressions demeurent toujours importantes malgré les nombreuses interventions des élus de la FS à ce sujet et nous saluons le travail de notre service social, qui rappelle très justement dans son rapport 2024 que « la santé et la vie professionnelle sont à mettre en lien » et que « l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée est devenu un enjeu majeur ».

La dernière action proposée par les élus de la formation spécialisée (une enquête de la FS dans un service malheureusement trop sujet aux RPS) avait été refusée par notre précédent Directeur Départemental, aujourd'hui appelé dans un autre département. Nous souhaitons y voir une opportunité de traiter le sujet des RPS avec plus d'attention à l'avenir dans nos travaux, que ce soit par l'organisation de formations dédiées, de journées d'études sur les bonnes pratiques en matière d'encadrement ou, pourquoi pas, de sessions du jeu Ludus Evolution proposé par le Secrétariat Général. Nous pourrions ajouter, pêle-mêle, un meilleur respect des recommandations des médecins du travail ou encore, le recours à plus de souplesse dans le traitement de demande liés au télétravail lorsqu'il est vecteur de meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Mais nous n'oublions pas que la première des causes de RPS, ce sont les suppressions d'emplois. C'est pourquoi la CGT Finances publiques restera mobilisée dans les services et dans la rue pour lutter contre les politiques destructrices d'emplois publics. Nous appelons d'ailleurs les agents à la grève et à la manifestation dans les rues de Versailles le jeudi 16 octobre 2025.

Merci de votre attention.

Les élus CGT de la Formation Spécialisée.